Convention sur Certaines Armes Classiques (CCAC)
Réunion du Groupe d'Experts Gouvernementaux (SALA)
(Genève, 27-31 août 2018)

Caractérisation

Je vous remercie, Monsieur le Président,

Le sujet de la caractérisation constitue un point de départ essentiel pour nos discussions. Afin de garantir des échanges constructifs, il est nécessaire de chercher à améliorer notre compréhension commune des SALA, et de la manière d'aborder ces systèmes.

Ces discussions sont complexes, car elles touchent à des systèmes qui sont de nature prospective, mais aussi à des éléments très techniques. C'est ce que nous avons constaté ces dernières années.

Le premier constat qu'il importe de faire concerne l'identification des systèmes qui *ne sont pas* des SALA, afin de ne pas laisser nos discussions dériver vers des aspects hors du mandat. En effet, cette approche clarifie les malentendus entre les systèmes d'armes automatisés ou téléopérés, ou ceux qui mettent l'intelligence artificielle au service de la décision de l'homme, et des SALA, qu'il convient de concevoir comme des systèmes pleinement autonomes. Il me paraît donc important de rappeler les points fondamentaux suivants :

- Les SALA sont des systèmes qui n'existent pas encore.

- Nos discussions n'ont pas vocation à évoquer les systèmes automatisés ou téléopérés existant actuellement (tels que les drones, les torpilles, les systèmes de défenses automatisés).
- L'autonomie d'un SALA doit en effet être entendue comme complète, c'est-à-dire sans aucune forme de supervision humaine à partir de l'activation du système et une absence de subordination à une chaine de commandement.
- Un tel système aurait la capacité de remplir des tâches dans un environnement complexe mais serait également capable de s'affranchir du cadre de règles qu'un homme lui aura confié, c'est-à-dire de configurer de nouvelles règles sans validation humaine.
- Un système qui serait capable de s'assigner lui-même des objectifs ou de modifier sans validation humaine, en cours de mission, le cadre qui lui avait été fixé pour cette mission, pourrait ainsi être considéré comme un SALA.

Les systèmes échappant à la supervision humaine et au contrôle du commandement n'ont, en l'état actuel de connaissances et des technologies, ne présentent pas d'utilité militaire.

Les développements de l'autonomie dans les systèmes d'armes sont néanmoins bien réels. Il convient par conséquent de nous concentrer sur la question de l'interaction homme-machine afin d'en comprendre les tenants et les aboutissants, et d'assurer le respect du droit international et de tous les principes pertinents dans le cadre du développement de l'autonomie dans les systèmes d'armes.

J'espère, monsieur le président, que ces éléments contribueront aux réflexions collectives et permettront de clarifier certains aspects des systèmes qui nous occupent aujourd'hui.

Je vous remercie.